ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté Égalité Fraternité

CAP MAINTENANCE DES VEHICULES- MOTOCYCLES – SESSION 2027

Attestation de stage / expérience professionnelle

pour le candidat libre à l'examen

Épreuves EP1 et EP2

L'arrêté du 26 Mars 2025 porte création de la spécialité du CAP Maintenance des Véhicules précisent toutes les informations indispensables (référentiel, règlement d'examen, définition et contenu des épreuves, périodes de formation en milieu professionnel).

Les candidats majeurs autres que ceux qui ont préparé le diplôme par la voie scolaire, par l'apprentissage, dans le cadre de la formation professionnelle continue, ou par la voie de l'enseignement à distance doivent justifier, pour se présenter à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle « Maintenance des véhicules », d'une expérience professionnelle ou de périodes de formation en milieu professionnel dans le secteur concerné, dans les trois ans précédant l'examen, d'une durée minimale de 14 semaines, sur la base d'un calcul de 35 heures / semaine soit 490 heures. Une attestation de(s) l'entreprise(s) justifiant les stages effectués ou l'expérience professionnelle devra être fournie par le candidat à la date du 12 mars 2027 au plus tard, date fixée par l'académie. En l'absence de cette attestation dûment complétée et signée, l'inscription ne pourra pas être validée.

Date limite de retour de(s) l'attestation(s) : 12 mars 2027

(à téléverser dans l'application CYCLADES, espace candidat)

LE CANDIDAT

Nom : ..... Prénom(s) : .....
Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

L'ENTREPRISE

Type d'entreprise :

☐ Concessionnaires (Activités achat/vente véhicules neufs ou occasions)
☐ Garage Motocistes
☐ Réparateurs rapides, accessoiristes

Dénomination sociale : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Code APE (ou NAF) de l'entreprise : .....
Numéro de SIRET (obligatoire) : .....
Madame, Monsieur (nom prénom) ..... , exerçant la fonction de .....

représentant l'entreprise désignée ci-dessus atteste sur l'honneur que le candidat au CAP Maintenance des véhicules désigné,

- a réalisé dans l'entreprise un(e) stage / expérience professionnel(le): **du** ……/ ……./ ……. **au** …… / ……. / ……., **soit un total de** ……. **semaines sur la base de** ……. **heures hebdomadaires,** sous la responsabilité de : Mme, M. (nom prénom) ..... , exerçant la fonction de .....
- a effectué dans ce cadre **les tâches suivantes (*cocher les tâches réalisées*)**

Pôle 1 : ENTRETIEN PERIODIQUE DES VEHICULES

☐ A1.1 Organisation de l'intervention
☐ A1.2 Réalisation des contrôles définis par une procédure
☐ A1.3 Remplacement de pièces d'usure, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pression pneumatiques
☐ A1.4 Réalisation d'opérations préparatoires au contrôle technique
☐ A1.5 Conseils techniques et d'entretien du véhicule auprès de la clientèle

Pôle 2 : MAINTENANCE CORRECTIVE DES VEHICULES

☐ A2.1 Préparation de l'intervention
☐ A2.2 Remise en conformité des systèmes
☐ A2.3 Réalisation de diagnostic de premier niveau

Le service des examens et concours vérifiera, avec le concours de l'inspecteur de l'Éducation nationale, la véracité des attestations et la recevabilité du dossier d'inscription. Il pourra, si besoin, réclamer un complément d'informations (conventions de stage...). **Toute attestation renseignée de manière incomplète entraînera l'irrecevabilité du dossier d'inscription.**

Fait à ....., le .....

Cachet de l'entreprise :

Signature du représentant de l'entreprise